

Référence : 2023 – CNT/CNIG
Date : 2 juin 2023
Affaire suivie par : Hervé Bohbot / Élisabeth Calvari
Téléphone : 06 60 57 60 78 / 06 84 03 91 39
Courriel : herve.bohbot@cnrs.fr / e-calvarin@wanadoo.fr

INVITATION et ORDRE DU JOUR

Comme programmé lors de la réunion plénière de la CNT du 26 avril dernier, les membres de la Commission nationale de toponymie du Conseil national de l'information géolocalisée (CNT du CNIG) concernés par les points à l'ordre du jour sont invités à se réunir sous la présidence de M. Pierre JAILLARD le **lundi 5 juin 2023**, de **14 h 30 à 16 h 30**, à l'IGN à Saint-Mandé, Bât. A, pièce 571 Salle Daubrée.

En l'absence de difficultés techniques, il sera possible de participer à la réunion à distance sur Zoom à l'aide du lien suivant :

<https://us02web.zoom.us/j/85004708585?pwd=V0JQQ1VEczVNcmYyenZiaW8zNldPdZ09>

L'ordre du jour proposé est le suivant :

POINTS DE DISCUSSION

- 1) Révision de la recommandation sur les compétences juridiques en matière de toponymie.
- 2) Projet de recommandation en matière de toponymie en langue régionale (cf. document joint).
- 3) Liste COG historique de l'INSEE, premiers retours.

Complément de documentation sur le site du CNIG: www.cnig.gouv.fr
<http://cnig.gouv.fr/commission-nationale-de-toponymie-a671.html> ;
<http://cnig.gouv.fr/ressources-toponymie-a10578.html>

Liste de diffusion

Les membres de la CNT concernés et personnalités requises pour leurs compétences.

Visa	Date	Nom	Organisme
Validation	2 juin 2023	Pierre JAILLARD	Président de la CNT du CNIG